

Procès-verbal de la 144^e réunion régulière de la Commission des études du Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières, tenue au local SA-1111 du Pavillon des Sciences, le mardi 11 novembre 2008

Cette réunion régulière a été convoquée dans le délai prévu par le règlement et il y a quorum.

Présences :

Mme Sylvie Doucet	directrice adjointe aux programmes
M. Réjean René	directeur des études et président de la Commission des études
Mme Karine Bureau	représentante des enseignants des départements de formation préuniversitaire
M. Benoit Désilets	représentant des enseignants des départements de formation technique
M. Ianick Gentes	représentant des enseignants (comité programme)
M. Claude Lamy	représentant des enseignants (comité programme)
M. Patrice Létourneau	représentant des enseignants des départements de formation générale
M. Michel Lévesque	représentant des enseignants des départements de formation technique
M. Richard Loranger	représentant des enseignants des départements de formation technique
M. Alexandre Duchesne	représentant des étudiants inscrits dans un prog. de formation préuniversitaire
Mme Andréanne Young	représentante des étudiants inscrits dans un prog. de formation préuniversitaire
Mme Julie Nadeau	représentante des professionnels non enseignants (service d'orientation)
Mme Josée Thibeault	représentante des professionnels non enseignants (service informatique)
Mme Danielle Beauchamp	représentante des employés de soutien (cheminement scolaire)
Mme Line Lesage	représentante des employés de soutien (magasin central)

Absences

M. Gilles Champoux	directeur adjoint à la formation continue
Mme Nicole Pépin	représentante des enseignants des départements de formation préuniversitaire
Paul Levesque	représentant des étudiants inscrits dans un prog. de formation préuniversitaire
Jean-Philippe Leycuras	représentant des étudiants inscrits dans un prog. de formation technique

À nommer

(à nommer)	directeur adjoint au soutien à la pédagogie et à la réussite
------------	--

Monsieur Réjean René préside la réunion et madame Lyne Dupuis agit à titre de secrétaire.

Le président souhaite la bienvenue à tous et toutes et des salutations particulières sont adressées à monsieur Alexandre Duchesne, représentant des étudiants et nouvellement nommé membre de la commission des études.

CET 08-09-02-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Des ajouts sont demandés au point 7. Affaires diverses :

- 04- visite de la CEEC – suivi ;
- 05- plan de travail de la CE ;
- 06- modification du calendrier scolaire 2008-2009.

Sur proposition de madame Danielle Beauchamp qu'appuie monsieur Ianick Gentes, il est résolu d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2008
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Plan de réussite – ajustements à apporter au bilan de la mise en œuvre du plan 2004-2007
5. Modification proposée à la grille du programme de technologie de l'électronique 243.B0 – option ordinateurs et réseaux
6. Nouveau programme d'AEC en techniques de génie industriel (EJN.17)
7. Affaires diverses :
 - 01- cours complémentaires vs RREC ;
 - 02- comité du calendrier scolaire – suivi des travaux ;
 - 03- journée pédagogique vs AQPC – suivi ;
 - 04- visite de la CEEC – suivi ;
 - 05- plan de travail de la CE ;
 - 06- modification du calendrier scolaire 2008-2009.
8. Levée de la réunion.

CET 08-09-02-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 SEPTEMBRE 2008

Sur proposition de madame Josée Thibeault qu'appuie monsieur Claude Lamy, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 9 septembre 2008.

CET 08-09-02-03 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Projet de plan de travail de la CE pour l'année 2008-2009

Ce point a été remis à l'ordre du jour de la présente rencontre.

Bilan de la mise en œuvre du plan de réussite 2004-2007

Ce point a été remis à l'ordre du jour de la présente rencontre.

Modifications proposées à l'AEC – multimédia des affaires

Le CA a adopté les modifications proposées à cette AEC lors de son assemblée régulière du 29 septembre dernier.

CET 08-09-02-04

PLAN DE RÉUSSITE – AJUSTEMENTS À APPORTER AU BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN 2004-2007

Madame Marie-Hélène Leblanc et monsieur Jean Des Lauriers sont présents.

Le président prend quelques minutes pour informer les membres de la CE que c'est à la suite d'une rencontre avec des représentants de la CEEC, et après avoir pris connaissance de nouveaux critères d'évaluation, que la décision d'apporter quelques ajustements au bilan déposé a été prise.

Monsieur Des Lauriers précise que les ajustements proposés ne modifient en rien les conclusions du bilan adopté par la CE et n'interviennent d'aucune façon dans les travaux déjà entrepris pour l'élaboration du nouveau plan de réussite. Ces ajustements sont présentés sous forme de tableaux synthèses qui viennent préciser les résultats attendus et obtenus pour chacune des orientations du plan de réussite.

Après discussion, un projet de résolution est formulé :

CONSIDÉRANT que la commission des études a déjà adopté le bilan de la mise en œuvre du plan institutionnel de réussite 2004-2007 ;

CONSIDÉRANT que de nouvelles informations ont nécessité quelques ajustements au bilan déjà adopté afin de le rendre conforme aux critères d'évaluation de la CEEC ;

CONSIDÉRANT la volonté du collège de répondre aux exigences de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial ;

Il est proposé par madame Andréanne Young qu'appuie monsieur Alexandre Duchesne, et résolu :

- a) d'adopter les ajustements proposés au bilan du plan institutionnel de réussite 2004-2007 ;
- b) de transmettre un avis favorable au conseil d'administration recommandant son adoption.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

CET 08-09-02-05

MODIFICATION PROPOSÉE À LA GRILLE DU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE 243.B0 – OPTION ORDINATEURS ET RÉSEAUX

Monsieur Hugues Paquin, coordonnateur du département des technologies du génie électrique est présent. Le contexte entourant cette demande de modification est présenté aux membres.

Depuis plus de deux ans, le collège poursuit la mise en œuvre des nouveaux programmes de formation en électronique. Parallèlement à ces travaux de mise en œuvre, le département du génie électrique élabore le nouveau programme de technologie de systèmes ordines qui sera offert pour la 1^{re} fois à l'automne 2009.

Le fait de mener ces travaux simultanément, a fait ressortir le besoin de réaménager la grille de cours de l'option ordinateurs et réseaux afin de présenter aux étudiants, une offre de formation plus cohérente et mieux délimitée par rapport au programme de technologie de systèmes ordines.

En conséquence, les dimensions «conception» et «programmation» de l'option ordinateurs et réseaux doivent migrer vers le programme de technologie de systèmes ordines. Ces modifications vont permettre de donner une plus grande place, dans l'option ordinateurs et réseaux, à la formation sur les serveurs et sur la sécurité des réseaux. Ces changements sont aussi dictés par l'industrie et par l'évolution rapide dans ce domaine, en entreprise.

La modification proposée affecte la pondération et l'application des cours mais pas les compétences ou regroupement de compétences liées à chacun des cours concernés.

Après discussion, un projet de résolution est formulé :

CONSIDÉRANT les travaux effectués par une équipe restreinte ;

CONSIDÉRANT les liens de ce programme avec le nouveau programme de Technologie de systèmes ordines (TSO) ;

CONSIDÉRANT l'évolution technologique rapide et récente dans ce domaine ;

Il est proposé par madame Josée Thibeault qu'appuie madame Danielle Beauchamp, et résolu :

- a) d'adopter la modification proposée à la grille de cours du programme de technologie de l'électronique 243.B0 – option ordinateurs et réseaux ;
- b) de transmettre un avis favorable au conseil d'administration recommandant son adoption.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

CET 08-09-02-06

NOUVEAU PROGRAMME D'AEC EN TECHNIQUES DE GÉNIE INDUSTRIEL (EJN.17)

Monsieur Michel Bérard, conseiller pédagogique au service de la formation continue, est présent.

Ce nouveau programme, maintenant développé par compétences, est la version révisée du programme d'AEC en technologie du génie industriel (EJN.0G) offert au collège depuis 1998. Cette AEC est directement inspirée du DEC en technologie du génie industriel.

Cette formation vient répondre à une demande persistante et importante du milieu industriel régional pour des spécialistes en organisation du travail. Les candidats à l'AEC viennent en quelque sorte combler le manque de finissants au DEC. Malgré que les fonctions de travail soient très concrètes, ce domaine de formation est plutôt abstrait et moins attirant pour un jeune du secondaire.

Quelques commentaires sont émis, dont un par rapport à l'emploi du mot «techniques» dans le titre de l'AEC

Avant de quitter la CE, monsieur Bérard mentionne que déjà plusieurs candidats ont manifesté leur intérêt pour l'AEC qui débutera à la session d'hiver 2009.

Après discussion, un projet de résolution est formulé :

CONSIDÉRANT que le programme proposé est la suite logique du programme d'AEC en Technologie du génie industriel offert au Cégep de Trois-Rivières depuis 1998;

CONSIDÉRANT que l'AEC actuelle en Technologie du génie industriel vient d'être retirée de la liste des AEC offertes par le MELS dès 2009;

CONSIDÉRANT que le programme du DEC en Technologie du génie industriel a été récemment révisé par compétences;

CONSIDÉRANT que la nouvelle AEC proposée en Techniques du génie industriel constitue une adaptation du nouveau programme par compétences du DEC en Technologie du génie industriel;

CONSIDÉRANT le besoin persistant et important des industries régionales pour des finissants en Techniques du génie industriel;

CONSIDÉRANT la demande constante faite par des individus, par Emploi Québec, par la SAAQ, par la CSST et par des conseillers en orientation pour un tel programme;

CONSIDÉRANT que la clientèle de l'AEC est principalement composée d'adultes qui connaissent la technique et que cette clientèle adulte ne vient pas concurrencer la jeune clientèle du DEC;

Il est proposé par monsieur Claude Lamy qu'appuie madame Josée Thibeault, et résolu :

- a) d'adopter le programme conduisant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques de génie industriel (EJN.17) ;
- b) de transmettre un avis favorable au conseil d'administration recommandant son adoption et sa mise en œuvre dès l'hiver 2009.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

CET 08-09-02-07

AFFAIRES DIVERSES :

01- Cours complémentaires vs RREC : il n'y aura pas d'appel de nouveaux projets de cours complémentaires pour l'automne 2009. Ce temps de «pause» est requis à la suite des modifications apportées au RREC. Un nouveau domaine devra être introduit – problématiques contemporaines – ce qui nécessitera des ajustements à la documentation relative à l'appel de projets. La direction adjointe aux programmes profitera de l'occasion pour aussi revoir le processus et l'améliorer.

02- Comité du calendrier scolaire – suivi des travaux : monsieur François Côté est présent. Un court résumé est remis aux membres, celui-ci faisant état du mandat du comité, de l'échéance des travaux et de l'objet de discussion pour chacune des quatre rencontres prévues. Monsieur Côté précise que le comité devra aussi faire le point sur un article paru dans le journal La Gifle concernant les semaines de relâche.

03- Journée pédagogique vs AQPC – suivi : la CE est informée qu'une journée pédagogique est prévue pour le jeudi 15 janvier 2009, celle-ci s'inscrit dans la continuité du travail de réflexion entrepris pour nous amener au colloque de l'AQPC au printemps prochain.

Pour l'automne 2009, le comité organisateur travaillera sur une nouvelle programmation du déroulement des journées pédagogiques et tentera de laisser plus de temps aux départements.

04- Visite de la CEEC – suivi : les commissaires étaient présents au collège les 4, 5, 6 et 7 novembre dernier. Plusieurs groupes ont été rencontrés. La méthode utilisée par le collège pour l'évaluation de l'application de la PIEA a fait l'objet d'un grand questionnement de la part des commissaires. Certains membres de la CE ayant participé aux rencontres, souhaitent, pour une prochaine évaluation, être mieux préparés avant de se présenter devant les commissaires.

05- Plan de travail de la CE : les membres reviennent sur le projet de plan de travail déposé en septembre dernier. Un ajout est demandé en point de discussion, soit de traiter des mesures d'accompagnement et d'encadrement et du soutien à apporter aux enseignants en ce qui concerne les étudiants en difficultés d'apprentissage.

De plus, à la suite des explications transmises par rapport aux cours complémentaires, ce point est retiré du plan de travail pour l'année en cours. Les membres conviennent d'adopter le plan de travail 2008-2009 de la CE, ainsi modifié et de le garder «ouvert» pour répondre à toute demande d'avis qui pourrait s'ajouter en cours d'année.

06- Modification du calendrier scolaire 2008-2009 :

Une proposition de modification du calendrier scolaire est faite pour répondre à l'obligation de la Loi électorale provinciale qui exige que le collège donne congé aux étudiants le jour du scrutin. La journée tampon qui avait été prévue à la session d'automne deviendra donc une journée de cours.

Après discussion, un projet de résolution est formulé :

CONSIDÉRANT la tenue d'élections provinciales le lundi 8 décembre 2008 ;

CONSIDÉRANT l'obligation pour le Collège de donner congé aux étudiants électeurs le jour du scrutin ;

CONSIDÉRANT l'absence de cours le lundi 8 décembre et le Règlement sur le régime des études collégiales qui oblige le collège à organiser deux sessions comportant chacune un minimum de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation ;

Il est proposé par monsieur Ianick Gentes qu'appuie madame Josée Thibeault et résolu :

a) d'adopter la modification suivante au calendrier scolaire de l'année 2008-2009 ;

<u>Session Automne 2008</u>		<u>Modification proposée</u>	
Distribution des horaires:	vendredi 15 août		
Début des cours:	mercredi 20 août		
Congé de la fête du Travail:	lundi 1 ^{er} septembre		
Date limite d'abandon de cours:	lundi 22 septembre		
Congé de l'Action de grâces :	lundi 13 octobre		
Journées de relâche de cours:	mardi 14 au vendredi 17 octobre		
Journée «Portes ouvertes»:	mardi 4 novembre		
		Jour des élections provinciales :	lundi 8 décembre (<u>absence de cours</u>)
Fin des cours :	jeudi 11 décembre	Journée de cours :	vendredi 12 décembre *
Journée d'études:	vendredi 12 décembre	Fin des cours :	vendredi 12 décembre
Session d'examens:	lundi 15 au mardi 23 décembre	Session d'examens :	lundi 15 au mardi 23 décembre
Épreuve uniforme de français:	mercredi 17 décembre	Épreuve uniforme de français :	mercredi 17 décembre
Fin de la session:	mardi 23 décembre	Fin de la session :	mardi 23 décembre

Le jeudi 4 septembre sera considéré comme un lundi.
Le mercredi 5 novembre sera considéré comme un mardi.

* Le vendredi 12 décembre sera considéré comme un lundi.

b) de transmettre un avis favorable au comité exécutif recommandant son adoption.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

CET 08-09-02-08

LEVÉE DE LA RÉUNION

Sur proposition de madame Danielle Beauchamp, la réunion est levée à 16h.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE